



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article2197>

# AESH : Des rentrées qui se suivent et se dégradent !

- Actualité des luttes - Fonction publique -

**AESH**

Date de mise en ligne : samedi 24 septembre 2022

**Une (nouvelle)  
rentrée chaotique**

éducation  
**Sud**  
Solidaires

---

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

---

### ► Communiqué de l'intersyndicale AESH SUD éducation Lorraine - CGT Educ'action 54

#### **Des personnels de l'Éducation nationale toujours sous le seuil de pauvreté**

Devant le manque de reconnaissance du ministère et face à des conditions de travail de plus en plus dégradées, les AESH ont montré leur détermination à se faire entendre ces dernières années, notamment par les grèves massives de 2021. Pourtant leurs conditions de travail et de vie demeurent extrêmement précaires.

Un personnel AESH en contrat à 24h gagne environ 800 euros nets par mois.

Les négociations sur les salaires ont concédé une avancée insuffisante en instaurant une grille de rémunération à avancement automatique mais cette grille est aujourd'hui caduque en raison des multiples changements dus aux augmentations successives du SMIC. C'est, à notre sens, un reflet du peu de considération adressée à ces personnels.

Cette annonce déjà obsolète ne répond pas aux revendications immédiates d'une réelle revalorisation salariale.

#### **Conditions de travail et Scolarisation des élèves en situation de handicap honteuses !**

Toujours plus d'élèves notifié-es avec de moins en moins d'heures d'accompagnement et pas plus d'AESH, voire moins, compte tenu des démissions de ces dernier-ères que ne compense pas le peu de recrutement ! Des AESH parachuté-es d'établissement en établissement, d'élève en élève. Quelques jours seulement après la rentrée, nos organisations syndicales reçoivent déjà des sollicitations de collègues AESH pour des questions de conditions de travail, de nombre d'élèves suivis de plus en plus important, de perte de sens de leur métier en raison d'un écart important entre les notifications MDPH et la réalité des moyens mis en oeuvre par leur PIAL ou de demandes d'AESH souhaitant mettre fin à leur contrat, même pour ceux à peine commencés.

Les conditions de travail des AESH et les conditions d'accompagnement des élèves sont dégradées par le maintien des PIAL et de leur politique inhumaine de rentabilité et de mutualisation.

Ce ne sont que des outils managériaux de gestion de l'accompagnement des élèves en situation de handicap. À l'inverse de l'évaluation des réels besoins de ces élèves, c'est une logique rentable et d'économie de moyens qu'impose le ministère. Le projet d'élargissement des missions, en multipliant les employeurs, accroît les difficultés d'un quotidien déjà difficile.

Cette politique est justement dénoncée par deux rapports publiés cet été : celui de la médiatrice de l'éducation nationale fin juillet et celui de la défenseure des droits fin août.

**Nous revendiquons un seul employeur et la considération d'un plein temps pour 24h d'accompagnement sur le temps scolaire. Les AESH ne sont pas les couteaux suisse d'un service public inadapté aux besoins de tous les enfants en situation de handicap.**

D'autres difficultés persistent :

\* L'inégalité de traitement en fonction des employeurs.

\* La DSDEN 54 nous a confirmé que la majorité des dossiers de demande d'aides sociales provenait d'AESH, preuve que la CDIisation n'a pas sorti ces personnels de la précarité.

\* La saturation physique et psychologique que vivent au quotidien les personnels AESH font croître les commissions pour inaptitudes.

Les AESH sont indispensables dans le fonctionnement de nos établissements et de notre système scolaire inclusif.

## **AESH : Des rentrées qui se suivent et se dégradent !**

---

Pourtant ils et elles sont méprisé-es et maintenu-es dans la précarité. C'est inacceptable !

**C'est pourquoi, au côté des personnels AESH, nous continuerons à revendiquer :**

- ▶ **une augmentation immédiate des salaires,**
- ▶ **la reconnaissance d'un temps plein pour 24h d'accompagnement.**
- ▶ **une titularisation de toutes et tous avec de véritables statuts de la fonction publique sans condition de concours, d'ancienneté ni de nationalité.**
- ▶ **l'accès à la prime REP/REP+ pour les AESH ;**
- ▶ **l'abandon des PIAL ;**
- ▶ **l'accès à une formation initiale et continue qualifiante et de qualité.**

**SUD éducation Lorraine, et avec nous la CGT Éduc'action locale, appellent les AESH à la mobilisation interprofessionnelle du 29 septembre en se mettant en grève aux côtés de tou-tes les travailleur-euses qui ne peuvent se satisfaire de la médiocrité de leur salaire.**

**À Nancy, un cortège spécifique AESH existera : J. 29, RDV à 14h place Dombasle !**

**Le tract en pdf ci-dessous, en fichier joint :**

